ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé

المملكة المغربية

وزارة الصحة

Discours du Pr El Houssaine Louardi, Ministre de la santé à l'occasion de l'inauguration de la Conférence Nationale sur « Les Fonctions Essentielles de Santé Publique : de l'Évaluation à l'Action »

02 et 03 février 2016

Hôtel Sofitel Jardin des Roses. Rabat

Monsieur le Représentant de l'Organisation Mondiale de la santé au Maroc

Monsieur le Directeur du Management des programmes du Bureau EMRO

Monsieur l'ambassadeur de la République d'Allemagne

Madame et Messieurs les présidents des commissions parlementaires

Mesdames et Messieurs les parlementaires et conseillers

Messieurs les Secrétaires Généraux des départements ministériels,

Monsieur le Général de Division, Directeur Général de la Protection civile

Messieurs les présidents et directeurs généraux des établissements publics et fondations

Monsieur le président du Conseil National de l'Ordre des Médecins

Monsieur l'Inspecteur Général du Ministère de la santé

Mesdames et messieurs les directeurs de l'administration centrale des départements ministériels,

Messieurs les directeurs des Centres hospitaliers Universitaires

Messieurs les Doyens des facultés de Médecine

Mesdames et Messieurs les directeurs de l'École et des Laboratoires Nationaux de Santé Publique

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations de la société civile

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations de la coopération internationale multilatérale et bilatérale

Mesdames et Messieurs les experts nationaux et internationaux

Honorable assistance

Mesdames et Messieurs

Permettez- moi de vous exprimer mon réel plaisir d'être parmi vous pour lancer les travaux de la Conférence Nationale sur **les Fonctions Essentielles de Santé Publique, sous le thème de l'évaluation à l'action** ; co-organisée par le Ministère de la Santé et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette importante manifestation s'inscrit dans l'élan de la deuxième Conférence Nationale sur la santé tenue en juillet 2013 à Marrakech sous le Haut Patronage de sa Majesté le Roi Mohammed VI sous le slogan ¨ Pour une nouvelle gouvernance du secteur de la santé¨ et du séminaire de réflexion sur la réforme de la santé publique tenu en février 2014.

Je voudrais, tout d'abord, profiter de cette occasion pour exprimer mon immense gratitude à l'Organisation Mondiale de la Santé qui a bien voulu nous accompagner et co-organiser avec nous cette conférence, à tous nos invités et experts nationaux et internationaux qui ont fait le déplacement pour venir apporter leur précieuse contribution au débat et à la réussite de cette manifestation.

Mesdames et Messieurs

Des progrès importants ont été faits, ayant permis à notre pays de contrôler, voire d'éliminer un nombre important de maladies qui constituaient jadis, une menace réelle pour la santé de notre population, à savoir le choléra, le trachome, la typhoïde, la malaria, la schistosomiase, la lèpre et certaines maladies cibles de la vaccination.

Cependant, des efforts restent à entreprendre en vue d'agir d'une part, sur les problèmes de santé persistants tels que la tuberculose, le Sida, les méningites, les toxi-infections alimentaires et certaines zoonoses. Et d'autre part, sur les problèmes sanitaires émergents ou potentiels liés notamment, aux changements de mode de vie dans notre société, à la tendance au vieillissement de la population, à la montée croissante de la charge de morbidité des maladies non transmissibles, aux changements climatiques et environnementaux, à l'augmentation de la circulation des personnes et des biens, particulièrement avec les pays du Sud et à l'adoption par notre pays d'une stratégie nationale de la Migration et de l'Asile.

Au plan international, les crises sanitaires sont en multiplication constante, en rapport avec des événements inhabituels ou inattendus, d'origine biologique, chimique, nucléaire ou radiologique. L'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en 2003, la pandémie grippale A (H1N1), l'épidémie du Coronavirus du Syndrome Respiratoire du Moyen Orient

et l'épidémie de la Maladie à virus Ebola ont montré clairement que les risques émergents infectieux constituent une menace globale nécessitant de disposer des systèmes nationaux de veille et de sécurité sanitaires efficaces et réactifs, et agissant en coordination avec le système de sécurité sanitaire mondial, tel que le voudrait le nouveau Règlement Sanitaire International.

Mesdames et Messieurs

Considérant ces enjeux et tenant compte de la nécessité de renforcer les capacités nationales de veille et de riposte contre les urgences de santé publique, tel que exigé par le Règlement Sanitaire International, nous avons sollicité par écrit et personnellement l'appui du Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée Orientale, que nous tenons à remercier vivement, pour mener une évaluation de la performance des Fonctions Essentielles de Santé publique de notre pays afin de guider notre démarche de renforcement des capacités de notre système de santé publique.

Cette évaluation , qui a été conduite en 2015 par un groupe d'experts de haut niveau, a porté sur huit fonctions essentielles de santé publique à savoir : 1) Surveillance et suivi des déterminants de la santé, des risques, de la morbidité et de la mortalité, 2) Préparation et réponse santé publique aux flambées épidémiques, catastrophes naturelles et autres situations d'urgence, 3) Protection de la santé, y compris la gestion de l'environnement, la sécurité alimentaire, toxicologique et professionnelle, 4) Promotion de la santé et prévention de la maladie y compris des mesures pour traiter les déterminants sociaux et les inégalités en santé, 5) Assurer une gouvernance efficace de la santé, la législation sur la santé publique, le financement et les structures institutionnelles, 6) Assurer un effectif suffisant et compétent en professionnels de santé pour assurer les missions de santé publique, 7) Communication et mobilisation sociale pour la santé, 8) Promotion de la recherche en santé publique pour informer et influencer les politiques et les pratiques.

Il convient de signaler que le Royaume du Maroc est le second pays de la Région de l'OMS pour la Méditerranée Orientale qui a réalisé ce genre d'évaluation, après les Emirates Arabes Unies.

Mesdames et Messieurs

La présente conférence vise à partager les résultats de cette évaluation et à planifier le pan de mise en œuvre de ses recommandations. Les conclusions de cette conférence serviront également à enrichir le processus en cours de développement d'une loi nationale de santé

publique, dans le cadre de la mise en œuvre du programme législatif gouvernemental 2012-2016. Cette loi, qui s'inscrit dans la continuité de la loi cadre 34/09 relative au système de santé et de l'offre de soins, vise à : 1) définir les droits et responsabilités du citoyen ; 2) les rôles et responsabilités des différents intervenants (État, collectivités territoriales, secteur privé et société civile), 3) les missions et fonctions essentielles de santé publique et les domaines de leur application ; et 4) les mécanismes et instruments d'intervention tels que les programmes sanitaires, le comité national de veille et de sécurité sanitaire et l'agence nationale de santé publique.

Mesdames et Messieurs

Cette dynamique enclenchée par ce travail d'évaluation et d'amélioration de la performance des fonctions essentielles de santé publique devra aboutir, à terme, à une nouvelle vision de la santé publique dans notre pays capable de mettre en harmonie notre organisation avec les enjeux internationaux de la sécurité sanitaire, les exigences de la transition démographique et épidémiologique, de consolider les acquis en matière de prévention de la maladie, de promotion de la santé et du bien-être des citoyens, selon une approche globale et intégrée prenant en compte les déterminants socio-économiques et environnementaux de la santé.

Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour renouveler mes sincères remerciements à l'OMS pour son accompagnement remarquable dans la conduite de cet important chantier. Je voudrais aussi exprimer mon immense gratitude à toutes et tous celles ou ceux qui participé dans la réalisation de cette évaluation : experts nationaux et internationaux, acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux et partenaires nationaux et internationaux.

Je souhaite plein succès aux travaux de cette conférence et attends avec beaucoup d'intérêt les recommandations qui en découleront.

Je vous remercie pour votre attention.